

L'idée fondamentale du raisonnement est facile à saisir: la transsubstantiation seule peut rendre raison de la présence réelle de Notre Seigneur au Sacrement: *Non est dare aliquem modum quo corpus Christi verum esse incipiat in hoc sacramento, nisi per conversionem substantiæ panis in ipsum*(1).

Remarquons bien dans quels termes est posé le problème: il ne s'agit pas de savoir si le vrai corps de Jésus-Christ pourrait coexister avec le pain sous les espèces; non, la question est bien différente: pour constituer Notre Seigneur présent au Sacrement: *quo corpus Christi esse incipiat in hoc sacramento*, il n'y a pas d'autre voie possible que la conversion de la substance du pain. C'est pour n'avoir pas pris garde à ce véritable aspect du problème, qu'on a peut-être bien des fois considéré comme insuffisante l'argumentation de saint Thomas(2).

Lorsque saint Thomas prouve par la vérité de la présence réelle la nécessité de la conversion du pain au corps de Jésus-Christ, dit Contenson(3), il ne part pas de ce principe que le corps du Sauveur ne peut coexister sous les espèces avec la substance du pain, il affirme seulement que le corps du Christ existant au ciel ne peut commencer à être présent dans l'hostie que par un changement non de lui-même, mais du pain.

Une seconde remarque c'est que la question posée n'est pas seulement une question de fait, mais encore une question de droit: de fait il est certain pour tout le monde que la présence réelle est opérée par voie de transsubstantiation, mais en théorie, cette transsubstantiation était-elle le seul moyen que Notre Seigneur avait à sa disposition pour se rendre présent au Sacrement, ou bien était-il libre de choisir entre plu-

(1) S. Thomas, *Sum. théol.*, p. III, q. LXXV, art 3, in corp.

(2) Contre Duns Scot, Franciscus de Sylvestris Ferrar. (*in Sum. c. G.*, lib. IV, cap. LXXV, ad evidentiam 2 dicti, n. 2.) fait remarquer que la conversion n'est pas pour Notre Seigneur la *formalis ratio essendi in sacramento*, mais seulement la cause qui le rend présent *effective et fondamentale*.

(3) *Theolog. mentis et cordis. De sanct. Euch. sacram.* Dissert. I, cap. II, specul. III. Cf. Franzelin, *De Euch. sacram.*, thesis XII.